



**Apparemment, le couple Lalao et Marc Ravalomanana veut faire un grand nettoyage. Mais tout n'est qu'apparence dans la réalité, coincé entre l'envie de se renflouer au plus vite et un régime Hvm lâche et lâcheur mais au pouvoir...**

Décidément, il apparait, au fil du temps, que la véritable mission de Lalao Ravalomanana, élue mairesse de la Commune urbaine d'Antananarivo (CUA), est de se constituer un trésor de guerre qui servira à financer la campagne présidentielle de son mari ex-maire et ex-président démissionnaire-fuyard.

Ben quoi! Est-ce que l'argent d'Easy Park, celui des dossiers de permis de construire à régulariser, etc. a-t-il permis ne serait-ce qu'un semblant d'amélioration de la vie au quotidien des Antananariviens? Voir et voire! Il faut dire que depuis la nomination de son mari, Marc, en tant que conseiller spécial, la gestion de la CUA se focalise sur toute une série de démarches visant à engranger le maximum d'argent de la part des contribuables (ou non), à travers l'utilisation de textes pseudo-légaux qui sont interprétés pour carrément les obliger à s'y plier.

La dernière trouvaille de l'équipe de Lalao Ravalomanana? Une sorte d'impôts concernant le droit de circulation des poids lourds (camions) dans la circonscription de la commune urbaine d'Antananarivo. Ainsi, du 9 au 30 juin 2017, un employé ECD et un employé ELD ont été mandatés pour une mission extra... ordinaire. Voyez le fac-similé ci-après.

# Antananarivo. Enième arnaque «légal» pour gruger le secteur privé

Mardi, 04 Juillet 2017 11:35 - Mis à jour Mardi, 04 Juillet 2017 15:47

REPUBLIQUE MALGACHE  
 République Malgache  
 République Malgache

COMMUNE URBAINE  
 D'ANTANANARIVO  
 République Malgache

MAIRIE  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DIRECTION FINANCIERE  
 N°.....CUA-AM II/SO/DF.17

ORDRE DE MISSION

Il est ordonné aux agents sous mandat de procéder au contrôle de paiement relatif aux droits de stationnement, voirie et gestion des arrets, droit de circulation des véhicules lourds en ville, dans la circonscription de la Commune Urbaine d'Antananarivo du 08 au 08 juin 2017.

N°	NOM ET PRENOMS	MATRICULE
01	RAMONJANJANA Ramonjanjany Marcel	BSF 3023
02	RANDRIATIELLO Davidson Charly	BM 392 961

Cet ordre de mission est délivré pour cause et valeur ce que de droit.

Fait à Antananarivo, le 08 JUIL 2017

DIRECTEUR FINANCIER  
 RANDRIATIELLO Davidson Charly

5 - Droit de circulation des véhicules lourds en ville

Tonnage	TARIF
3,5 à 5,999	10 000 Ar /5 / an
6 à 8,999	15 000 Ar /5 / an
9 à 15,999	20 000 Ar /5 / an
16 à 24,999	35 000 Ar /5 / an
25 et plus	50 000 Ar /5 / an

Péage : 20 000 arpassage  
 Ne sont pas assujettis  
 .Les véhicules appartenant à l'Etat, aux collectivités Décentralisées et  
 Les véhicules servant de transport de voyageurs

6 - Produits des travaux exécutés par DUDOMR  
 Copie des données et informations numériques.  
 Etudiants : 5 000 ar  
 Publics : 10 000 ar

7 - Droit de délivrance duplicata de carte licence

Taxi ville	35 000 Ar
Taxi collectif	35 000 Ar
Bus	35 000 Ar

8 - Droit de mutation : 35 000 Ar

9 - Droit de changement de matériel : 35 000 AR

REPUBLIKAN'NY MADAGASIKARA  
 République Malgache  
 République Malgache

COMMUNE URBAINE  
 D'ANTANANARIVO  
 République Malgache

SECRETARIAT GENERAL  
 DIRECTION FINANCIERE  
 CONTROLEUR DES RECETTES  
 N°.....CUA/SG/DF/CR.17

Antananarivo, faha  
 NYTALEN'NY FITANAMAN-BOLA

Ho an' .....  
 A/tao - R/tao: Getant

Antony: Fiantsoana mikasika ny fanambarana ireo fiara vaventy

Araka ny fanaraha-maso nataon'ny tompon' andrakitra ato amin'ny kaominina Antananarivo renivohitra, ho tobin'ny fampitsoahivana eto antsoina, dia antsoina hanao ny fanambarana mikasika ireo fiara vaventy misa eto amin'ny fari-piandrian'ny Tananan'Antananarivo.

Ampiarahana amin'ny fanambarana ny dika mitovy ny taratavin'ny fiara (Carte grise, Visite technique, Assurance...), itay storina so amin'ny Lapan'ny Tananan'Antananarivo Renivohitra, ribana fahano, varavarna faha 82.

Manatsaha hibaosa aminao toy ho eto ary ankaritrahana ny firaha-miasa vry aminao.

Raiso Tompona ny laja ambony atoketo ho anao.